

Bilan de la rentrée 2024

Commission consultative de l'enseignement privé



Commission consultative de l'enseignement privé

Table des matières

Résultats aux examens de la session 2024 (provisoires)	5
Répartition des candidats	5
Diplôme National du Brevet	6
CAP	7
Baccalauréat	8
BTS	11
Principaux diplômes délivrés en 2024, selon le genre	12
Bilan de la rentrée 2024 (élèves)	14
La rentrée 2024 dans l'enseignement du 1er degré privé sous contrat (divisions sous contrat)	14
La rentrée 2024 dans l'enseignement du 2 nd degré privé sous contrat (divisions sous contrat - sous statut scolaire)	17

Résultats aux examens de la session 2024 (provisoires)

Répartition des candidats

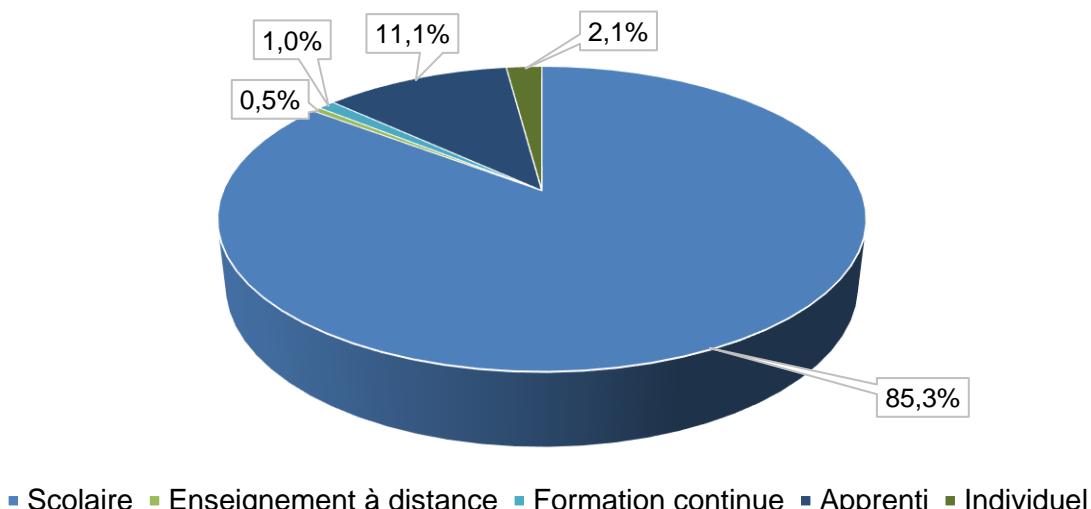
À la session de juin 2024, 70 034 candidats se sont présentés aux principaux examens, un nombre stable par rapport à la session 2023. On peut noter cependant une hausse du nombre des candidats au Baccalauréat technologique (+3,3 %) et au baccalauréat général (+1,3 %), ainsi qu'une baisse du nombre des candidats au DNB (-1,3 %).

45 % des candidats ont passé le diplôme national du brevet, 19 % le baccalauréat général, 10 % le CAP et 10 % le baccalauréat professionnel. Les candidats se présentent le plus souvent sous le statut scolaire (85,3 %). Trois quarts des candidats étaient scolarisés dans un établissement public.

	2021	2022	2023	2024 (p)	Poids 2024 (%)
DNB	32 006	31 261	32 046	31 641	45%
CAP	7 134	7 386	7 055	6 969	10%
Baccalauréat général	13 604	13 468	13 207	13 382	19%
Baccalauréat professionnel	6 908	6 817	6 851	6 878	10%
Baccalauréat technologique	5 201	5 145	5 274	5 449	8%
Brevet de Technicien Supérieur	5 576	5 651	5 601	5 715	8%
Total	70 429	69 728	70 034	70 034	100%

Source : Cyclades

Répartition des candidats selon leur statut

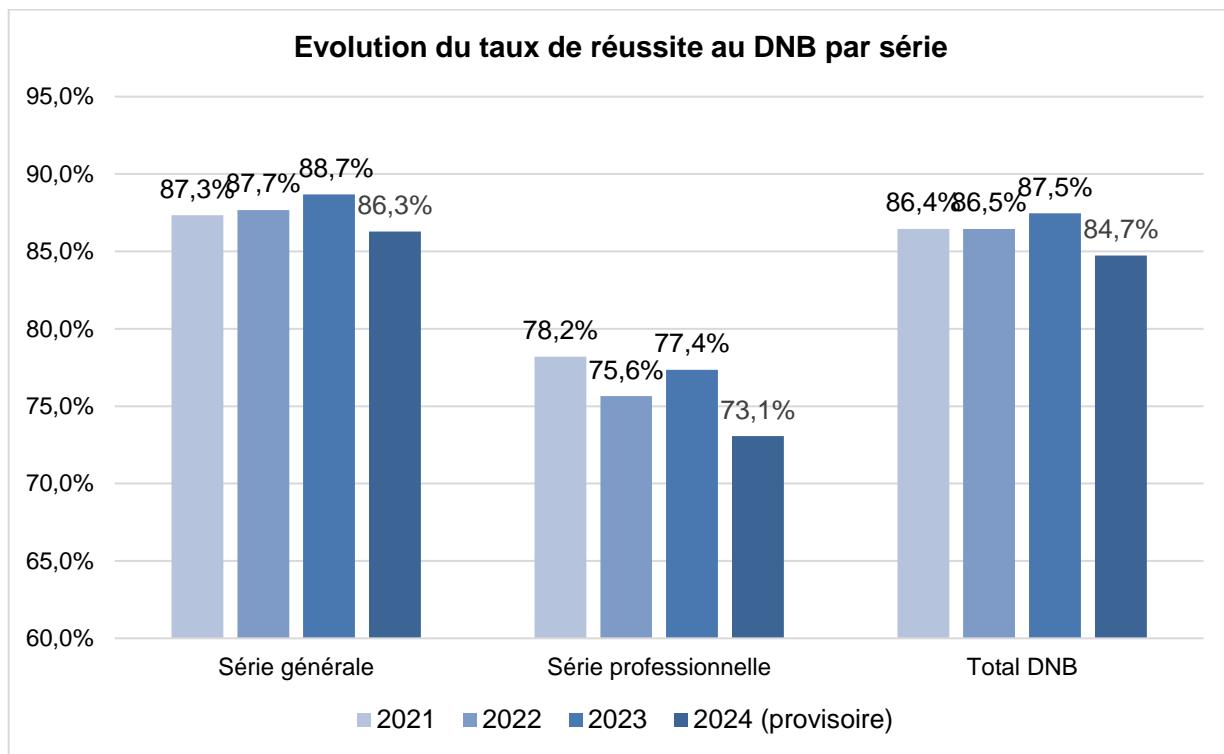


Source : Cyclades

Diplôme National du Brevet

Parmi les 31 641 candidats au DNB, 26 809 ont été admis à la session de juin 2024. Le nombre de lauréats a diminué de 1 219 sur un an. Le taux de réussite s'élève à 84,7 % (-2,8 points par rapport à la session 2023).

Le taux de réussite de la série générale est supérieur de 13,2 points à celui de la série professionnelle. Cet écart a augmenté de 1,9 point par rapport à la session précédente. La série professionnelle représente 12 % de l'ensemble des candidats au DNB.



Taux de réussite au DNB par département

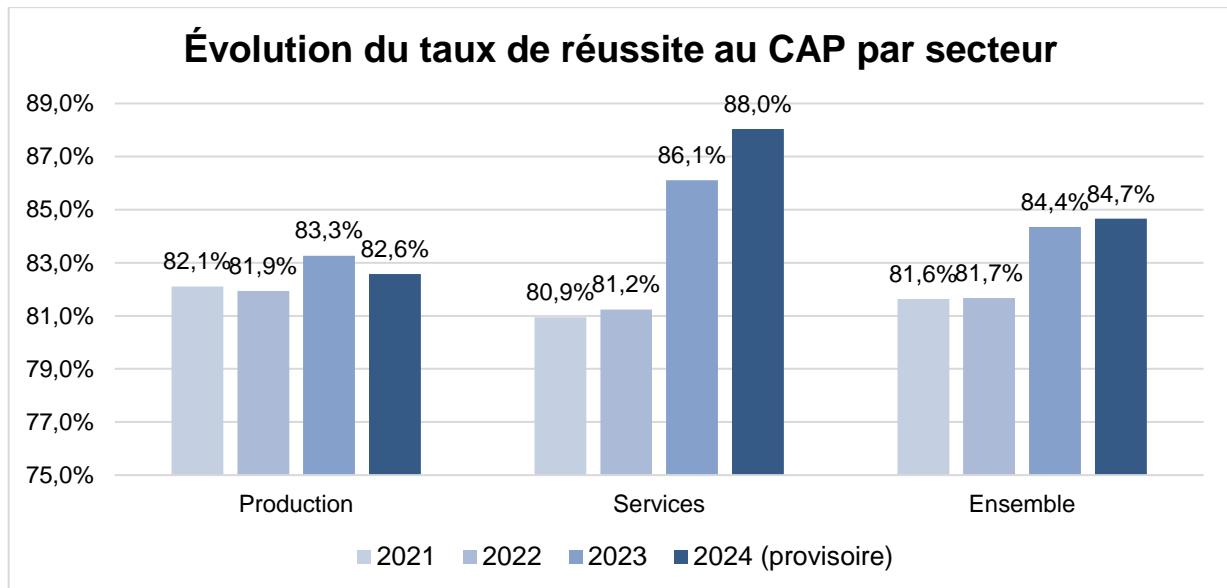
Entre les sessions 2023 et 2024, le taux de réussite est en baisse dans chaque département, notamment en Eure-et-Loir, dans l'Indre et en Indre-et-Loire où il perd 3 points. Le taux de réussite de la série générale est supérieur à celui de la série professionnelle dans tous les départements. Seuls l'Indre-et-Loire et le Cher affichent un taux de réussite global supérieur au taux de réussite académique.

	Série générale	Série professionnelle	Total séries
<i>Cher</i>	86,9%	79,4%	86,1%
<i>Eure-et-Loir</i>	85,3%	73,6%	83,8%
<i>Indre</i>	83,8%	71,7%	82,2%
<i>Indre-et-Loire</i>	88,4%	71,5%	86,7%
<i>Loir-et-Cher</i>	85,1%	78,6%	84,3%
<i>Loiret</i>	86,1%	69,7%	84,1%
<i>Académie</i>	86,3%	73,1%	84,7%

Source : Cyclades

CAP

Après une hausse de près de 3 points entre les sessions 2022 et 2023, le taux de réussite au CAP se stabilise par rapport à la session précédente. Alors que le secteur des services enregistre une progression de 1,9 point, celui de la production est en baisse de 0,7 point.



Source : Cyclades

Taux de réussite au CAP par département

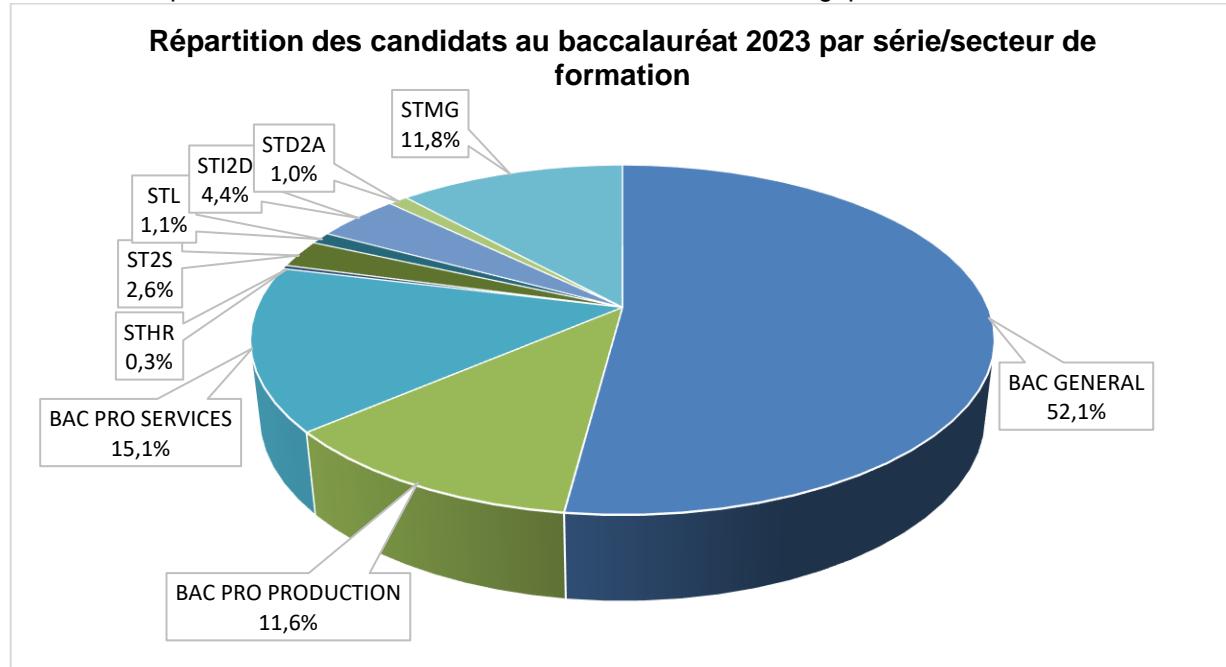
Deux départements enregistrent une progression du taux de réussite : le Loir-et-Cher (+4,2 points) et l'Eure-et-Loir (+1,8 point). Le Loiret stabilise ses résultats. L'Indre connaît une légère baisse du taux de réussite (-0,8 point), alors qu'une diminution plus prononcée est observée en Indre-et-Loire (-1,3 point) et dans le Cher (-2,8 points).

	Production	Services	Ensemble
<i>Cher</i>	84,0%	83,9%	84,0%
<i>Eure-et-Loir</i>	83,9%	89,4%	85,9%
<i>Indre</i>	80,3%	83,3%	81,3%
<i>Indre-et-Loire</i>	83,3%	88,4%	85,2%
<i>Loir-et-Cher</i>	84,6%	92,3%	87,4%
<i>Loiret</i>	79,2%	87,4%	82,8%
<i>Académie</i>	82,6%	88,0%	84,7%

Source : Cyclades

Baccalauréat

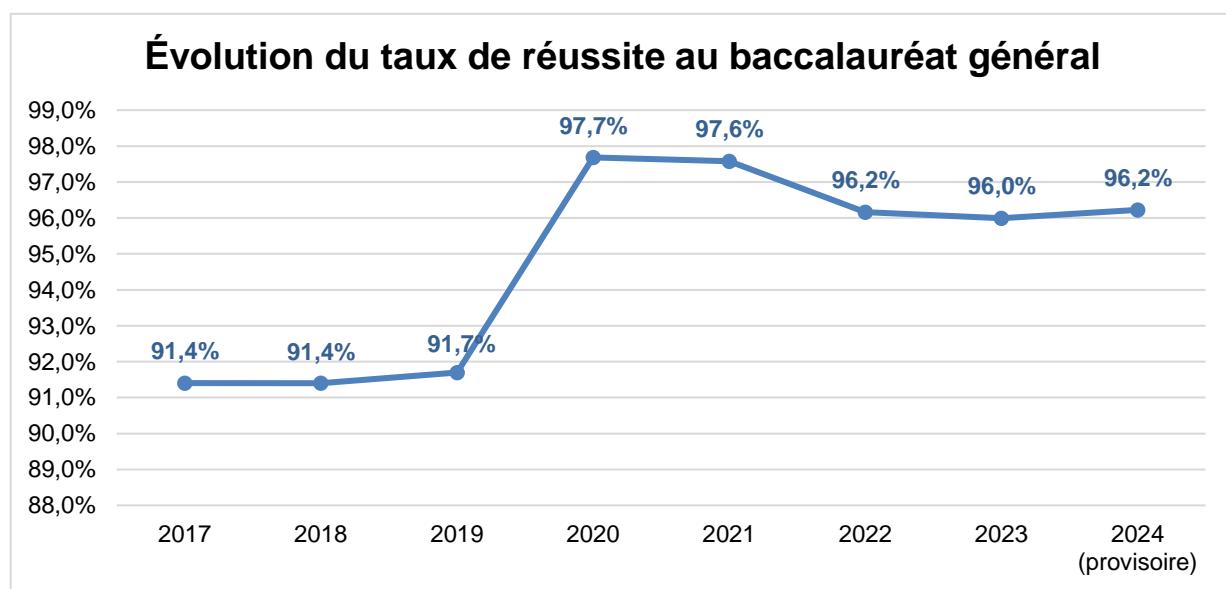
À la session 2024, 25 709 candidats se sont présentés au baccalauréat, soit 599 élèves de plus qu'à la session 2023. Les candidats du baccalauréat général ont représenté 52,1 % des effectifs, ceux du baccalauréat professionnel 26,7 % et ceux du baccalauréat technologique 21,2 %.



Source : Cyclades

Le baccalauréat général

Après avoir été relativement constant entre 2017 et 2019, le taux de réussite au baccalauréat général a progressé de 6 points entre 2019 et 2020. À la session 2024, il est de 96,2 %, un résultat stable par rapport à 2023.



Source : Cyclades

Taux de réussite au baccalauréat général par département

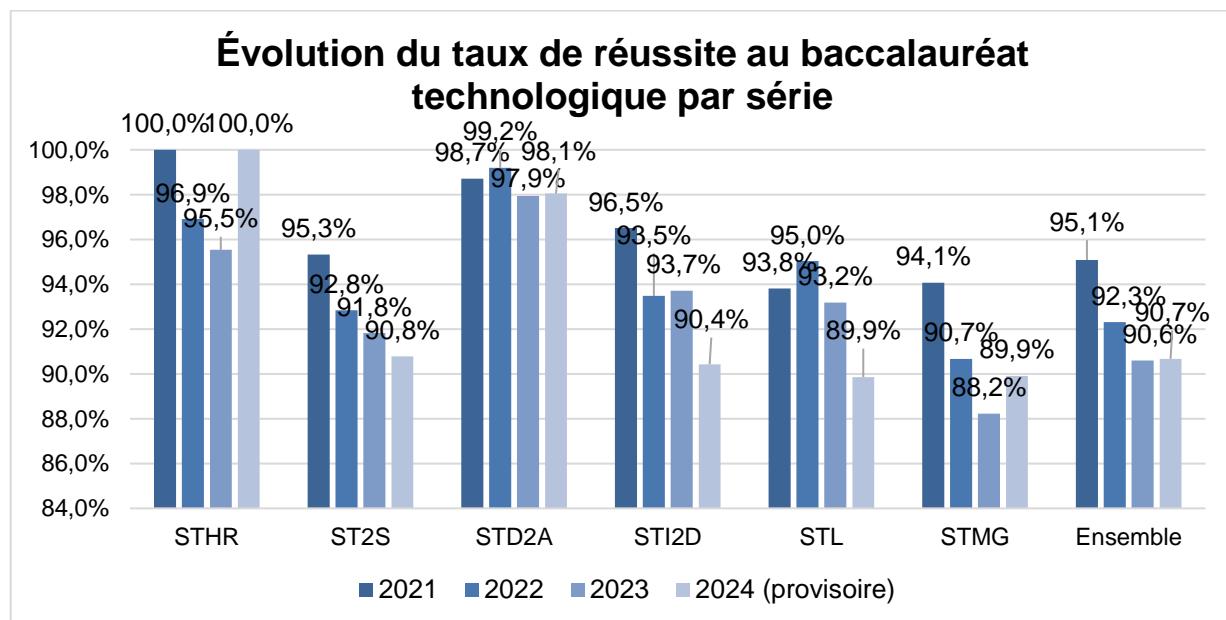
Entre les sessions 2023 et 2024, le taux de réussite au baccalauréat général est resté stable dans le Cher, l'Indre et le Loiret ; il a progressé respectivement de 0,4, 0,7 et 0,8 point dans l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir. Si l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir connaissent un taux supérieur respectivement de 1,2 point et 0,8 point à la valeur académique, le Loiret se situe 1,1 point en deçà et l'Indre affiche 0,5 point de moins que l'académie. Le taux de réussite du Loir-et-Cher est équivalent à la référence académique et celui du Cher légèrement en deçà.

	<i>Ensemble</i>
<i>Cher</i>	95,9%
<i>Eure-et-Loir</i>	97,0%
<i>Indre</i>	95,7%
<i>Indre-et-Loire</i>	97,4%
<i>Loir-et-Cher</i>	96,2%
<i>Loiret</i>	95,1%
<i>Académie</i>	96,2%

Source : Cyclades

Le baccalauréat technologique

Avec 90,7 %, le taux de réussite du baccalauréat technologique est stable par rapport à la session 2023 (90,6 %). La série STMG améliore ses résultats de 1,7 point. Les séries STI2D et STL enregistrent une baisse de leur taux de réussite de 3,3 points.



Source : Cyclades

Taux de réussite au baccalauréat technologique par département

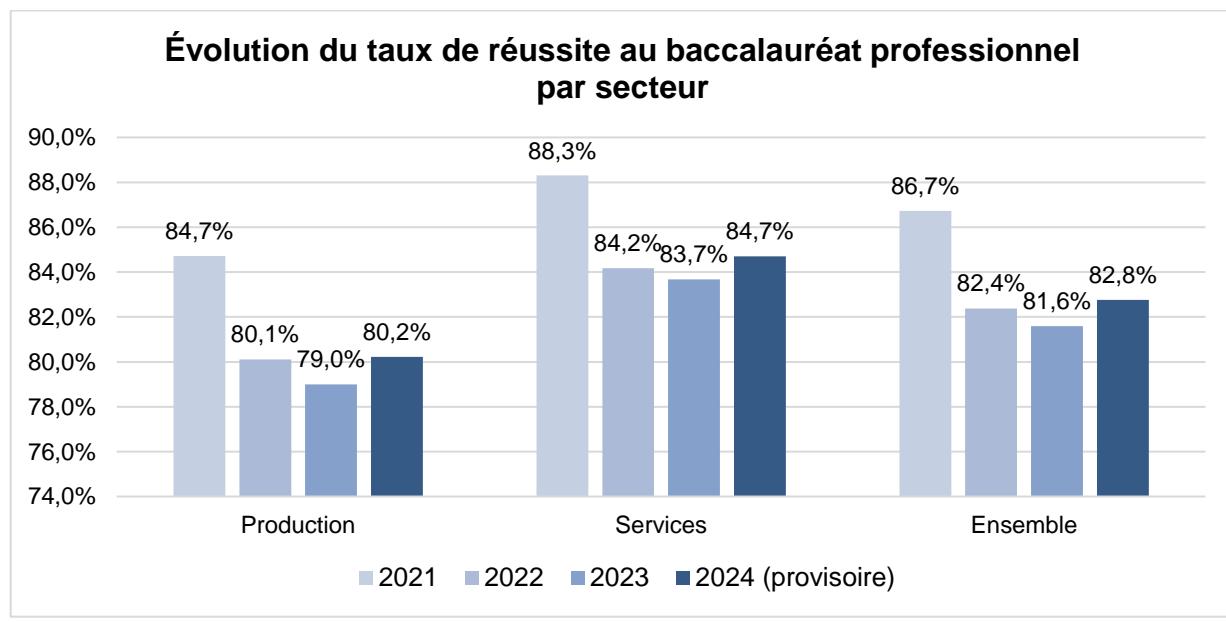
Trois départements connaissent une baisse de leurs résultats : le Loiret voit son taux de réussite diminuer de 1,1 point, le Cher de 1 point et le Loir-et-Cher de 0,8 point. A l'inverse, l'Indre et l'Eure-et-Loir enregistrent une hausse (respectivement +4,3 points et +2,5 points) alors que l'Indre-et-Loire affiche quasiment le même taux qu'en 2022 (-0,2 point). L'évolution de ces résultats est corrélée à ceux de la série STMG qui compte le plus de candidats, notamment en Eure-et-Loir (+6,4 points) et dans l'Indre (+7,2 points). Par ailleurs, on note des baisses significatives de la série ST2S dans le Loiret (-5,2 points), de la série STD2A dans l'Indre-et-Loire (-3,5 points) et de la série STI2D dans l'Eure-et-Loir, le Cher et l'Indre (-6,6, -6 et -4,7 points). Enfin, les résultats s'améliorent dans la série STD2A dans le Cher et le Loir-et-Cher (+3,1 et +2,8 points) et dans la série STL ces mêmes départements (+3,7 et +4,3 points).

	STHR	ST2S	STD2A	STI2D	STL	STMG	Ensemble
Cher	100,0%	94,9%	100,0%	87,2%	100,0%	91,0%	92,1%
Eure-et-Loir	-	89,4%	97,1%	89,6%	94,4%	94,1%	92,6%
Indre	-	93,9%	-	90,3%	75,0%	92,9%	92,3%
Indre-et-Loire	100,0%	91,2%	96,5%	92,1%	95,6%	91,5%	92,1%
Loir-et-Cher	100,0%	94,0%	96,9%	88,1%	96,0%	89,9%	91,3%
Loiret	100,0%	87,4%	99,0%	91,2%	83,2%	85,9%	87,7%
Académie	100,0%	90,8%	98,1%	90,4%	89,9%	89,9%	90,7%

Source : Cyclades

Le baccalauréat professionnel

Le taux de réussite au baccalauréat professionnel est de 82,8 % soit 1,2 point de plus qu'à la session 2023. Cette hausse est légèrement moins marquée pour le secteur des services (84,7 %, +1 point) que pour celui de la production (80,2 %, +1,2 point).



Taux de réussite au baccalauréat professionnel par département

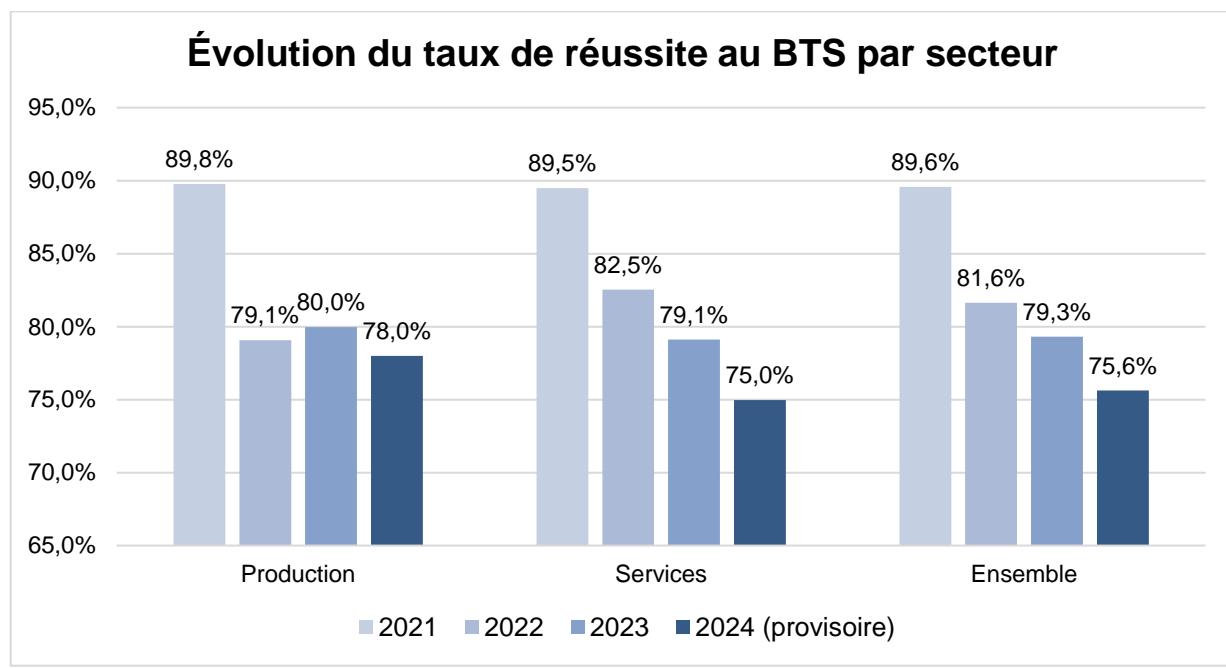
Entre les sessions 2023 et 2024, seul le Loiret enregistre une baisse du taux de réussite (-0,6 point), avec un fléchissement d'un point dans le secteur de la production et 0,4 point de moins dans le secteur des services. Le Cher connaît une stabilisation de ses résultats avec une baisse de 3 points dans le secteur de la production et une hausse de 2,7 points dans le secteur des services. La relative faible progression en Indre-et-Loire (+0,6 point) est portée par celle du secteur de la production (+1,7 point) malgré la perte de 0,4 point du secteur des services. Les autres départements enregistrent une augmentation des résultats dans les deux secteurs. Ces progressions vont de +2,7 points en Eure-et-Loir à +4 points dans l'Indre (+7,8 points pour le secteur de la production) ainsi que dans le Loir-et-Cher (+5,3 points pour le secteur des services).

	<i>Production</i>	<i>Services</i>	<i>Ensemble</i>
<i>Cher</i>	78,7%	86,4%	83,0%
<i>Eure-et-Loir</i>	80,0%	84,8%	83,0%
<i>Indre</i>	89,6%	86,8%	88,2%
<i>Indre-et-Loire</i>	84,7%	86,5%	85,7%
<i>Loir-et-Cher</i>	82,3%	88,6%	86,0%
<i>Loiret</i>	73,0%	80,6%	77,4%
<i>Académie</i>	80,2%	84,7%	82,8%

Source : Cyclades

BTS

Entre les sessions 2023 et 2024, le taux de réussite au BTS perd 3,7 points, s'établissant à 75,6 %. Cette baisse est principalement due à celle du secteur des services (-4,1 points), alors que celui de la production connaît une baisse de ses résultats de deux points.



Taux de réussite au BTS par département

Tous les départements connaissent une baisse de leur taux de réussite entre les sessions 2023 et 2024 : de -4,5 points en Indre-et-Loire à -1,4 point dans l'Indre. Cette baisse touche chaque secteur dans tous les départements, à l'exception du secteur de la production dans le Loiret (+0,8 point) et du secteur des services dans l'Indre, dont les résultats stagnent. Dans le secteur de la production, la diminution du taux de réussite s'étend de -0,7 point en Indre-et-Loire à -11,4 points en Eure-et-Loir. Dans le secteur des services, elle se situe entre -1,2 point dans le Loir-et-Cher et -5,9 points en Indre-et-Loire.

	<i>Production</i>	<i>Services</i>	<i>Ensemble</i>
<i>Cher</i>	75,2%	81,0%	79,6%
<i>Eure-et-Loir</i>	69,6%	76,7%	75,5%
<i>Indre</i>	75,8%	74,2%	74,4%
<i>Indre-et-Loire</i>	79,9%	74,7%	76,0%
<i>Loir-et-Cher</i>	75,9%	79,2%	78,8%
<i>Loiret</i>	79,8%	72,0%	73,6%
<i>Académie</i>	78,0%	75,0%	75,6%

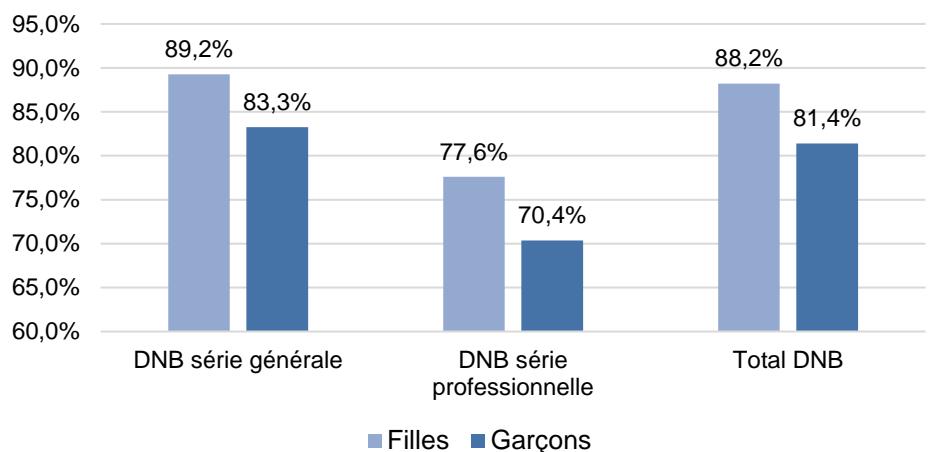
Source : Cyclades

Principaux diplômes délivrés en 2024, selon le genre

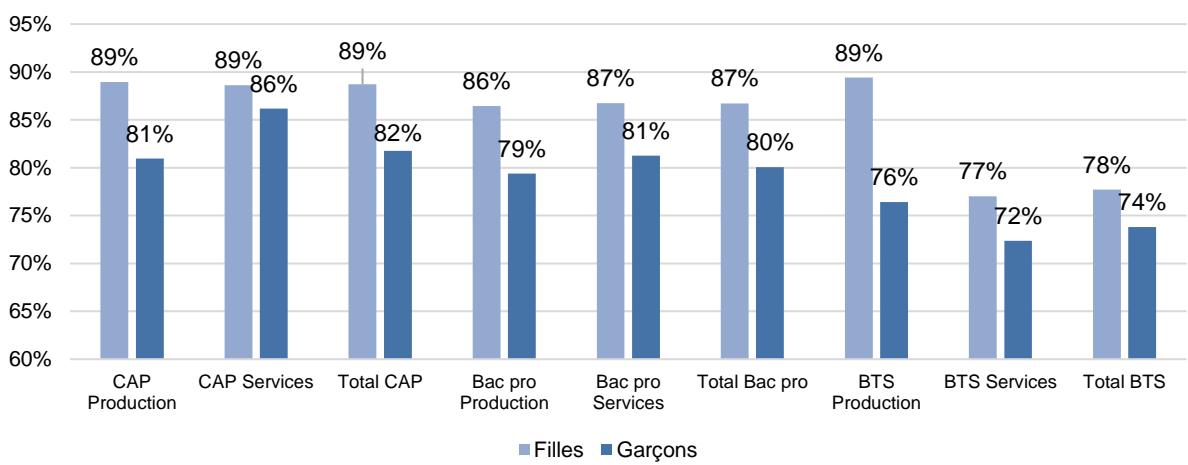
	<i>Filles</i>	<i>Garçons</i>	<i>Part des filles (%)</i>
<i>Brevet (DNB)</i>	15 695	16 422	48,9%
Série générale	14 248	13 992	50,5%
Série professionnelle	1 447	2 430	37,3%
<i>CAP</i>	2 572	3 328	43,6%
<i>Baccalauréat général</i>	7 252	5 624	56,3%
<i>Baccalauréat professionnel</i>	2 427	3 265	42,6%
Production	312	2 086	13,0%
Services	2 115	1 179	64,2%
<i>Baccalauréat technologique</i>	2 472	2 456	50,2%
STHR (<i>sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration</i>)	46	43	51,7%
ST2S (<i>sciences et technologies de la santé et du social</i>)	506	95	84,2%
STD2A (<i>sciences et technologies du design et des arts appliqués</i>)	205	47	81,3%
STI2D (<i>sciences et technologies de l'industrie et du développement durable</i>)	82	929	8,1%
STL (<i>sciences et technologies de laboratoire</i>)	144	113	56,0%
STMG (<i>sciences et technologies du management et de la gestion</i>)	1 489	1 229	54,8%
Total tous baccalauréats	12 151	11 345	51,7%
<i>BTS</i>	2 078	2 244	48,1%
Production	135	822	14,1%
Services	1 943	1 422	57,7%

Source : Cyclades

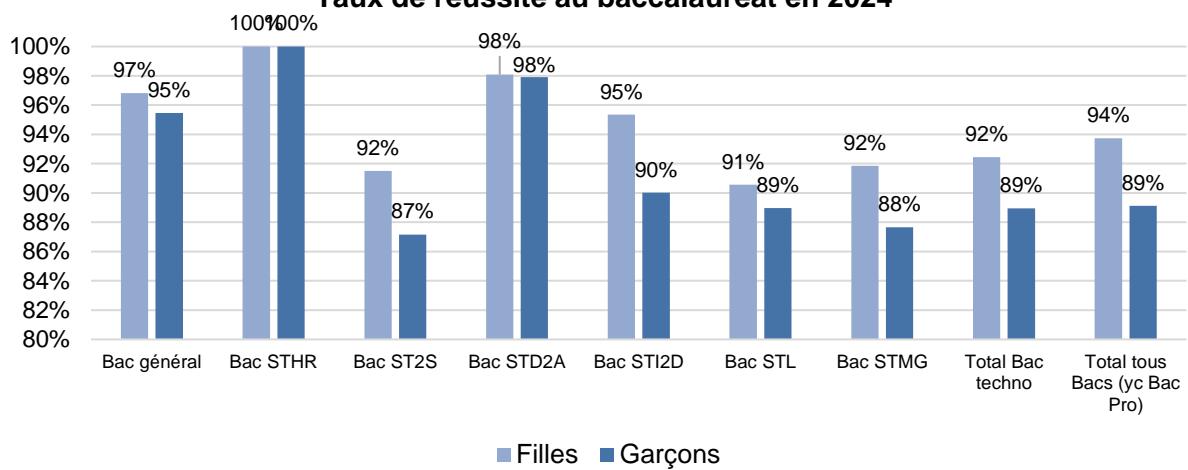
Taux de réussite au diplôme national du brevet en 2024



Taux de réussite au CAP, Bac pro et BTS en 2024



Taux de réussite au baccalauréat en 2024



Bilan de la rentrée 2024 (élèves)

La rentrée 2024 dans l'enseignement du 1er degré privé sous contrat (divisions sous contrat)

A la rentrée 2024, les effectifs des écoles privées sous contrat de l'académie sont stables par rapport à 2023 : **21 616** élèves (+0,1% soit +19 élèves). L'écart d'effectifs avec les prévisions 2024 est de +0,6% (+135 élèves) [Tableau 1].

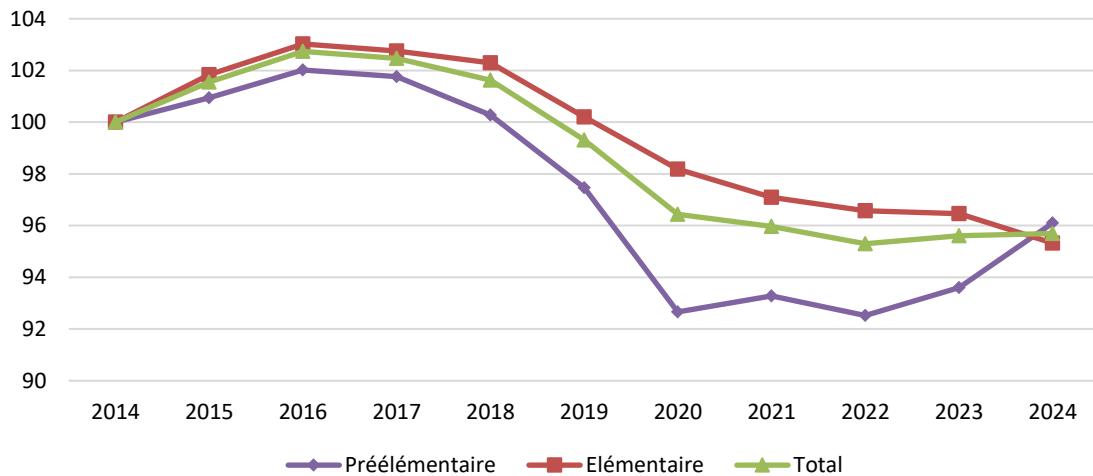
Tableau 1 : Constat – Evolution – Ecarts

		Constat 2023	Constat 2024	Evolution R2024-R2023		Prévisions 2024	Ecart constat 2024 /prévision 2024	
				Valeur	%		Valeur	%
<i>Cher</i>	Préélémentaire	623	654	31	5,0%	622	32	4,9%
	Elémentaire	1 287	1 192	-95	-7,4%	1 258	-66	-5,2%
	Ulis Ecole	25	27	2	8,0%	26	1	3,8%
	Total	1 935	1 873	-62	-3,2%	1 906	-33	-1,7%
<i>Eure-et-Loir</i>	Préélémentaire	1 372	1 390	18	1,3%	1 341	49	3,7%
	Elémentaire	2 785	2 787	2	0,1%	2 730	57	2,1%
	Ulis Ecole	14	17	3	21,4%	14	3	21,4%
	Total	4 171	4 194	23	0,6%	4 085	109	2,7%
<i>Indre</i>	Préélémentaire	374	379	5	1,3%	382	-3	-0,8%
	Elémentaire	749	723	-26	-3,5%	727	-4	-0,6%
	Ulis Ecole	8	6	-2	-25,0%	8	-2	-25,0%
	Total	1 131	1 108	-23	-2,0%	1 117	-9	-0,8%
<i>Indre-et-Loire</i>	Préélémentaire	1 909	1 956	47	2,5%	1 941	15	0,8%
	Elémentaire	3 860	3 808	-52	-1,3%	3 862	-54	-1,4%
	Ulis Ecole	13	13	-	0,0%	13	-	0,0%
	Total	5 782	5 777	-5	-0,1%	5 816	-39	-0,7%
<i>Loir-et-Cher</i>	Préélémentaire	923	971	48	5,2%	961	10	1,0%
	Elémentaire	1 866	1 873	7	0,4%	1 809	64	3,5%
	Ulis Ecole	10	10	-	0,0%	10	-	0,0%
	Total	2 799	2 854	55	2,0%	2 780	74	2,7%
<i>Loiret</i>	Préélémentaire	1 936	1 977	41	2,1%	1 932	45	2,3%
	Elémentaire	3 829	3 821	-8	-0,2%	3 831	-10	-0,3%
	Ulis Ecole	17	15	-2	-11,8%	17	-2	-11,8%
	Total	5 782	5 813	31	0,5%	5 780	33	0,6%
<i>Académie</i>	Préélémentaire	7 136	7 327	190	2,7%	7 179	148	2,1%
	Elémentaire	14 374	14 204	-172	-1,2%	14 217	-13	-0,1%
	Ulis Ecole	87	88	1	1,1%	88	-	0,0%
	Total	21 600	21 619	19	0,1%	21 484	135	0,6%

Source : Constats de rentrée 2023 et 2024

Une hausse est enregistrée dans l'enseignement préélémentaire (+190 élèves, soit +2,7%), compensée par une baisse en élémentaire (-172 élèves, soit -1,2%) [Graphique 1].

Graphique 1 : Evolution des effectifs académiques du 1^{er} degré privé sous contrat Base 100 en 2014



Source : Constat de rentrée 2014 à 2024

La part du secteur privé sous contrat augmente de 0,1 point par rapport à la rentrée 2023 et s'établit à 9,5% au niveau académique. Elle varie de 7,1% dans l'Indre à 10,8% en Indre-et-Loire. Cette proportion est en hausse de 0,4 point dans le Loir-et-Cher et de 0,2 point en Eure-et-Loir et le Loiret. Elle diminue en revanche de 0,1 point dans le Cher [Tableau 2].

Tableau 2 : Part du secteur privé sous contrat selon le département (%)

	2021	2022	2023	2024
Cher	7,6%	7,7%	8,1%	7,9%
Eure-et-Loir	9,9%	9,8%	9,9%	10,1%
Indre	6,9%	6,9%	7,1%	7,1%
Indre-et-Loire	10,3%	10,4%	10,7%	10,8%
Loir-et-Cher	10,0%	10,0%	10,2%	10,7%
Loiret	8,5%	8,5%	8,6%	8,8%
Académie	9,1%	9,2%	9,4%	9,5%

Trois départements sont concernés par une hausse des effectifs : le Loir-et-Cher (+55 élèves, +2,0%), le Loiret (+31 élèves, +0,5%) et l'Eure-et-Loir (+23 élèves, +2,7%). Le nombre d'élèves diminue dans le Cher (-62 élèves, -1,7%), dans l'Indre (-23 élèves, -2,0%) et l'Indre-et-Loire (-5 élèves, -0,1%) [Tableau 3].

Tableau 3 : Evolution des effectifs par département entre les constats 2023 et 2024

	<i>Cher</i>	<i>Eure- et- Loir</i>	<i>Indre</i>	<i>Indre- et- Loire</i>	<i>Loir- et- Cher</i>	<i>Loiret</i>	<i>Académie</i>
Préélémentaire	31	18	5	47	48	41	190
Elémentaire	-95	2	-26	-52	7	-8	-172
Ulis Ecole	2	3	-2	-	-	-2	1
Total	-62	23	-23	-5	55	31	19
%	-1,7%	2,7%	-2,0%	-0,1%	2,0%	0,5%	0,1%

Source : Constats de rentrée 2023 et 2024

A la rentrée 2024, 7 327 élèves sont scolarisés dans l'enseignement préélémentaire, ce qui représente une hausse de 190 élèves par rapport à 2023, soit +2,7%. Elle concerne les élèves de 3 ans (+6,1%, soit +142 élèves) [Tableau 4].

Tableau 4 : Evolution des effectifs par âge entre le constat 2023, le constat 2024 et les prévisions 2024

	Constat			Prévisions 2024	Constat - Prévisions 2024
	R2023	R2024	R2023- R2024		
2 ans	351	372	21	347	25
3 ans	2 202	2 344	142	2 223	121
4 ans	2 276	2 269	-7	2 263	6
5 ans	2 307	2 342	34	2 346	-4
Préélémentaire	7 136	7 327	190	7 179	148
CP	2 617	2 658	41	2 580	78
CE1	2 792	2 654	-139	2 697	-43
CE2	2 849	2 884	34	2 932	-48
CM1	2 931	2 932	1	2 959	-27
CM2	3 185	3 076	-109	3 049	27
Elémentaire	14 374	14 204	-172	14 217	-13
Ulis Ecole	87	88	1	88	0
TOTAL	21 597	21 619	19	21 484	135

Source : Constats de rentrée 2023 et 2024

L'enseignement élémentaire compte 14 204 élèves à cette rentrée, soit une baisse de -1,2% (-172 élèves) par rapport à la rentrée 2023. Elle est constatée sur les niveaux CE1 (-139 élèves, -5,2%) et CM2 (-109 élèves, -3,5%).[Tableau 4].

Un écart à la prévision de +148 élèves (+2,0%) est observé dans l'enseignement préélémentaire. Il concerne les élèves de 3 ans (121 élèves de plus que prévu, +5,2%). Dans l'enseignement élémentaire, ce sont les élèves de CP avec 78 élèves de plus que prévu soit +2,9% [Tableau 4].

Le nombre d'élèves en ULIS-Ecole est stable avec une augmentation de 1 élève par rapport à la rentrée 2023. [Tableau 1].

La rentrée 2024 dans l'enseignement du 2nd degré privé sous contrat (divisions sous contrat - sous statut scolaire)

32 584 élèves sont recensés à la rentrée 2024, sous statut scolaire, dans les divisions sous contrat, soit 203 élèves de plus par rapport à l'année précédente (+0,6 %). Après une stabilité de ses effectifs l'an dernier, l'académie enregistre une légère augmentation de ses effectifs cette année [Tableau 1].

Dans l'académie, 15,2 % des élèves sous statut scolaire sont scolarisés dans l'enseignement privé sous contrat, une proportion stable par rapport aux rentrées précédentes.

La variation des effectifs entre 2023 et 2024 est le résultat des hausses d'effectifs en premier cycle (y compris SEGPA, +269 élèves), en second cycle professionnel (+82 élèves) et en postbac (+66 étudiants), atténuée par la diminution observée en second cycle général et technologique (-214 élèves).

La croissance du nombre de collégiens est plus importante en termes d'effectifs et concerne les classes de 6^{ème} et de 3^{ème}. En second cycle professionnel, l'évolution est significative en 1^{ère} professionnelle.

L'évolution observée entre les rentrées 2023 et 2024 est supérieure de 204 élèves à celle attendue (+0,6 %). Cette tendance est observée principalement en premier cycle (+275 élèves) en particulier dans les classes de 6^{ème} (+159 élèves, +3,4 %) et de 5^{ème} (+61 élèves, +1,3 %). La baisse plus importante que prévue en second cycle général et technologique vient amoindrir cet écart (-68 élèves, -0,9 % dont -63 élèves en 2GT). En second cycle professionnel et en postbac de lycée, les écarts constat/prévisions sont faibles (respectivement : -20 élèves et +17 étudiants).

Tableau 1 : Comparaison entre les constats 2022 et 2023 et entre le constat et la prévision 2024

	<i>Constat 2024</i>	<i>Ecart / constat 2023</i>	<i>Ecart / prévision 2024</i>	
<i>1^{er} cycle (hors SEGPA)</i>	19 072	+281	+1,5	+284
<i>SEGPA</i>	161	-12	-6,9	-9
<i>2nd cycle professionnel</i>	3 876	+82	+2,2	-20
<i>2nd cycle général et technologique</i>	7 671	-214	-2,7	-68
<i>Post-bac</i>	1 804	+66	+3,8	+17
TOTAL	32 584	+203	+0,6	+204
				<i>+0,6</i>

Source : SYSCA-Prev2d

Le nombre d'élèves dans les divisions sous contrat augmente dans l'ensemble des départements excepté dans l'Indre et le Loiret où il décroît légèrement. Les hausses les plus élevées sont observées en Indre-et-Loire en termes d'effectifs et dans le Cher en proportion.

L'écart à la prévision est proportionnellement plus important dans le Loir-et-Cher (+154 élèves, +3,7 %) et en Eure-et-Loir (+58 élèves, +1,0 %) [Tableau 2].

Tableau 2 : Evolution du constat départemental et écart par rapport à la prévision

	2024	Evolution / 2023		Ecart / prévision	
		effectifs	%	effectifs	%
18	2 632	+41	+1,6	-6	-0,2
28	5 953	+46	+0,8	+58	+1,0
36	1 064	-12	-1,1	+7	+0,7
37	9 502	+123	+1,3	+34	+0,4
41	4 286	+34	+0,8	+154	+3,7
45	9 147	-29	-0,3	-43	-0,5
Académie	32 584	+203	+0,6	+204	+0,6

Source : SYSCA-Prev2d

Les évolutions d'effectifs en dix ans : fortes évolutions dans le postbac.

Entre 2014 et 2024, le nombre d'élèves dans le secteur privé sous contrat (divisions sous contrat) a connu une relative stabilité. Après être resté constant entre 2014 et 2016, il a connu une progression régulière jusqu'à la rentrée 2021 (+2,4 % entre 2016 et 2021). En 2022, il enregistre une diminution significative (-1,1 %) puis il se stabilise en 2023 avant de remonter à cette rentrée (+0,6 %).

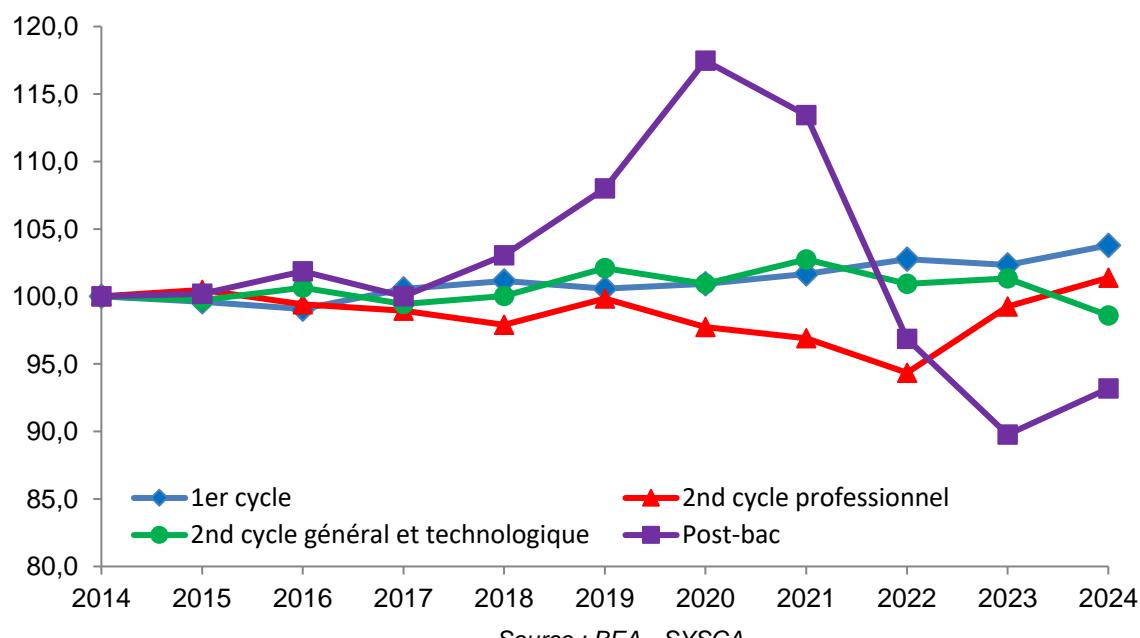
Si le nombre total d'élèves varie peu sur cette période, la situation est différente selon les cycles d'enseignement. Ainsi, le nombre d'étudiants, qui a progressé de 17,5 % (+338 étudiants) entre 2014 et 2020, a enregistré en trois ans une forte diminution (-28 %). A cette rentrée, il augmente légèrement (+3,8 %).

Le nombre de lycéens professionnels a diminué de 5,7 % (-216 élèves) entre 2014 et 2022 mais il augmente à partir de la rentrée 2023 (+7 % sur cette période, +269 élèves), dépassant l'effectif de 2014. A l'opposé, le nombre de lycéens généraux et technologiques est resté relativement stable durant cette décennie (+1,4 %).

Enfin le nombre de collégiens a enregistré une progression entre 2014 et 2022 (+2,8 %, +514 élèves), a diminué quelque peu en 2023 et repart à la hausse à cette rentrée (+269 élèves, +1,5 %).

Graphique : Evolution des effectifs académiques du 2nd degré privé sous contrat (divisions sous contrat)

base 100 en 2014



Source : BEA - SYSCA

Hausse du nombre de collégiens.

Avec 19 233 élèves à la rentrée 2024, le nombre d'élèves du 1er cycle (y compris SEGPA) croît par rapport à la rentrée précédente (+269 élèves, +1,4%). Cette croissance concerne les classes de 6^{ème} (+168 élèves, +3,6 %) et de 3^{ème} (+177 élèves, +3,8 %) et dans une moindre mesure, les élèves d'ULIS (+14 élèves, +20 %). Le nombre d'élèves en 5^{ème} demeure stable, celui de 4^{ème} enregistre une diminution (-77 élèves, -1,6 %) comme celui de SEGPA (-12 élèves, -6,9 %).

Excepté le Loiret et l'Indre où le nombre de collégiens demeure stable, les autres départements connaissent une augmentation de leurs effectifs. Elle est plus marquée dans le Loir-et-Cher (+103 élèves, +4,0 %). L'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir gagnent respectivement 89 et 70 élèves. Le Cher scolarise 32 élèves de plus.

Le nombre de collégiens à cette rentrée est supérieur de 275 élèves à la prévision (+1,5 %). L'écart est plus important en 6^{ème} (+159 élèves, 3,4 %). Au niveau départemental, la différence constat/prévision est plus élevée dans le Loir-et-Cher (+152 élèves, +6,0 %) puis en Eure-et-Loir (+96 élèves, +2,5 %).

La hausse enregistrée en 6^{ème} s'explique principalement par la démographie (génération de CM2 plus importante entre 2022 et 2023, +67 élèves), atténuée par un taux de passage CM2 -> 6^{ème} en diminution, par des flux plus importants d'élèves venant du secteur public (+60 élèves), et du secteur privé hors contrat et d'autres académies (+24 élèves). A ceci s'ajoute l'augmentation du taux de redoublement (+0,4 point, +17 élèves). L'écart à la prévision provient principalement du flux d'élèves venant du secteur public qui est plus conséquent que prévu (+128 élèves) [\[Tableau 3\]](#).

Le nombre de collégiens en 5^{ème} connaît une stabilisation qui s'explique d'une part par la démographie (baisse d'élèves en 6^{ème} entre 2022 et 2023) appliquée à un taux de passage 6^{ème} -> 5^{ème} en diminution (-0,4 point, -78 élèves) et d'autre part par les hausses du flux d'élèves issus de 6^{ème} du secteur public (+46 élèves) et du redoublement (+0,4 point, +26 élèves). Ces deux derniers facteurs expliquent l'écart avec la prévision (+61 élèves) [\[Tableau 3\]](#).

La baisse du nombre d'élèves en 4^{ème} (-77 élèves) est le résultat de la montée pédagogique d'une génération moins nombreuse d'élèves de 5^{ème} entre 2022 et 2023 (-86 élèves) et de la diminution du flux d'élèves venant du privé hors contrat et d'autres académies (-24 élèves). Ces deux évolutions négatives sont atténuées par la progression du redoublement (+0,7 point, +32 élèves) qui explique en grande partie le faible écart avec la prévision (+16 élèves) [\[Tableau 3\]](#)..

En 3^{ème}, la hausse observée (+177 élèves) s'explique en premier lieu par la démographie (génération d'élèves de 4^{ème} plus nombreuse entre 2022 et 2023), amoindrie par la diminution du taux de passage 4^{ème} -> 3^{ème}. Les augmentations du redoublement (+0,7 point, +15 élèves) et des flux d'élèves venant du secteur public (+16 élèves) et du secteur privé hors contrat et d'autres académies (+16 élèves) s'ajoutent ensuite à l'effet démographique pour expliquer cette variation. L'écart avec la prévision de +23 élèves est lié aux flux d'élèves venant des autres secteurs de formation et d'autres académies plus fréquents que prévu [\[Tableau 3\]](#).

A cette rentrée, le redoublement croît dans tous les niveaux, comme dans le secteur public, en particulier en 4^{ème} (+0,7 point). Le redoublement reste supérieur aux pourcentages observés dans le secteur public excepté en 3^{ème} (taux du secteur public : 1,2 % en 6ème, 0,8 % en 5^{ème}, 0,5 % en 4^{ème} et 3,6 % en 3^{ème}) [\[Tableau 3\]](#).

En fin de 3ème, le taux de passage en 2GT baisse (-2,0 points) tandis que les passages vers la voie professionnelle se stabilisent et le redoublement augmente (+0,4 point). En conséquence, le taux de sortie de l'enseignement privé sous contrat progresse (+1,6 point). La majorité de ces élèves poursuit dans l'enseignement public [Tableau 3].

Le nombre d'élèves venant du secteur public augmente entre 2023 et 2024 (+122 élèves) et s'élève à 2 894 élèves, ce qui représente 15,1 % de l'effectif global des formations de collège (y compris SEGPA) du secteur privé sous contrat.

Tableau 3 : Principaux taux de passage en 1er cycle (%) secteur privé sous contrat (divisions sous contrat)

	<i>Constat 2023</i>	<i>Constat 2024</i>	<i>Evolution</i>
CM2->6ème	76,5	76,1	-0,4
CM2-> 6ème SEGPA	0,3	0,3	0,0
CM2-> ULIS	0,4	0,4	0,0
6ème -> 5ème	93,4	93,0	-0,4
Redoublement 6ème	1,2	1,6	+0,4
5ème -> 4ème	91,2	91,2	0,0
Redoublement 5ème	0,9	1,5	+0,6
4ème -> 3ème	91,8	91,4	-0,4
Redoublement 4ème	0,8	1,5	+0,7
Redoublement 3ème	1,2	1,6	+0,4
3ème -> 2GT	42,3	40,3	-2,0
3ème -> 2nde pro	5,6	5,5	-0,1
3ème -> 1CAP2	1,3	1,4	+0,1
Sorties 3ème du secteur privé sous contrat (PRSC) sous statut scolaire	49,6	51,2	+1,6

Source : Prev2d

Légère augmentation du nombre de lycéens en second cycle professionnel.

Le nombre de lycéens professionnels augmente de 2,2 % à cette rentrée (+82 élèves). Cette hausse concerne principalement les classes de 1ère professionnelle (+107 élèves) et de 2ème année de CAP (+24 élèves). Elle est atténuée par la diminution du nombre d'élèves en terminale professionnelle (-36 élèves).

La hausse est observée dans trois départements : Le Cher (+31 élèves, +8,2 %), l'Eure-et-Loir (+33 élèves, +4,4 %) et l'Indre-et-Loire (+33 élèves, +4,2 %). Le Loiret et l'Indre voient leurs effectifs se stabiliser. Le Loir-et-Cher enregistre une baisse de 18 élèves (-4,0 %).

Le nombre de lycéens professionnels constaté est inférieur à la prévision de 20 élèves (-0,5 %). L'écart est plus significatif en terminale professionnelle (-26 élèves). Il est plus important en termes d'effectifs dans le Loiret (-37 élèves, -2,6 %) et dans le Cher en proportion (+12 élèves, +3,0 %).

Le nombre d'élèves en seconde professionnelle demeure stable (-3 élèves), résultat d'une part de la hausse du redoublement (+1,5 point, +20 élèves) et de la baisse du flux d'élèves venant du secteur public (-26 élèves).

En première professionnelle, l'augmentation de 107 élèves est liée en grande partie à la démographie (génération d'élèves de 2nde professionnelle plus nombreuse entre 2022 et 2023), atténuée par la

diminution du taux de passage 2^{nde} professionnelle -> 1^{ère} professionnelle. Les hausses des flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies (+24 élèves), des réorientations venant de 2GT (+10 élèves) et du redoublement (+8 élèves) confortent cette évolution [Tableau 4].

En terminale professionnelle, le nombre d'élèves connaît une diminution (-36 élèves) liée à la baisse du taux de passage 1^{ère} professionnelle -> terminale professionnelle (-0,6 point) appliquée à une démographie d'élèves de 1^{ère} professionnelle moins favorable entre 2022 et 2023 (-21 élèves). A ceci s'ajoute une baisse des flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies (-12 élèves). Ces mêmes facteurs expliquent l'écart de -23 élèves avec la prévision [Tableau 4].

La très légère baisse des effectifs en 1^{ère} année de CAP (-7 élèves) est induite principalement par l'arrivée moins importante d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies (-14 élèves) amoindrie par des réorientations venant de 2GT plus fréquentes (+7 élèves) [Tableau 4].

En 2^{ème} année de CAP, le nombre d'élèves connaît une hausse de 24 élèves. Cette variation est principalement le résultat de l'amélioration du taux de passage 1^{ère} année CAP2 -> 2^{ème} année de CAP (+1,4 point, +29 élèves) appliquée à une génération un peu plus nombreuse de 1^{ère} année de CAP entre 2022 et 2023 [Tableau 4].

Le taux de sortie en cours de formation, du secteur privé sous contrat, croît au cours ou à la fin de la 2^{nde} professionnelle (+1,7 point, +36 élèves), plus légèrement en 1^{ère} année de CAP (+0,3 point, +11 élèves). Il demeure stable en 1^{ère} professionnelle. A cette rentrée, ce sont 78 élèves de 1^{ère} année de CAP, 179 élèves de 2^{nde} professionnelle et 110 élèves de 1^{ère} professionnelle qui sont concernés.

Globalement, le nombre d'élèves venant du secteur public est stable entre 2023 et 2024 (-7 élèves). A cette rentrée, il s'élève à 989 élèves et représente plus du quart de l'effectif global des formations professionnelles du secteur privé sous contrat (divisions sous contrat).

Tableau 4 : Principaux taux de passage en second cycle professionnel (%) secteur privé sous contrat (divisions sous contrat)

	<i>Constat 2023</i>	<i>Constat 2024</i>	<i>Evolution</i>
1CAP2 -> 2CAP2	65,7	67,1	+1,4
Redoublement 1 CAP2	4,4	2,8	-1,6
Sorties 1CAP2 du secteur PRSC sous statut scolaire	26,7	27,0	+0,3
2CAP2 -> 1ère pro.	20,8	18,9	-1,9
2CAP2 -> 2^{nde} pro.	9,9	12,2	+2,7
Redoublement 2CAP2	5,4	5,1	-0,3
2nde pro -> 1ère pro	81,3	78,1	-3,2
Redoublement 2nde pro	2,4	3,9	+1,5
Sorties 2nde pro. du secteur PRSC sous statut scolaire	13,6	15,3	+1,7
1ère pro. -> term. Pro	88,1	87,5	-0,6
Redoublement 1ère pro.	1,4	2,1	+0,7
Sorties 1ère pro. du secteur PRSC sous statut scolaire	10,1	10,2	+0,1
Redoublement term. Pro	2,8	2,3	-0,5

Source : Prev2d

Diminution des effectifs en second cycle général et technologique.

A cette rentrée, le nombre d'élèves de second cycle général et technologique connaît une diminution significative (-214 élèves, -2,7 %). Elle concerne principalement les classes de 2^{nde} GT (-95 élèves, -3,5 %), de terminale générale (-93 élèves, -4,5 %) et de 1^{ère} générale (-43 élèves, -2,1 %). En terminale technologique, la baisse est moindre (-11 élèves, -2,2 %). Cette évolution négative est atténuée par une légère augmentation observée en 1^{ère} technologique (+28 élèves, +5,6 %).

Le nombre de lycéens généraux et technologiques décroît dans l'ensemble des départements excepté le Cher (+33 élèves, +1,4 %) et l'Indre (+5 élèves, +2,5 %). Les décroissances les plus significatives sont enregistrées en Eure-et-Loir (-56 élèves, -4,8 %) et dans le Loir-et-Cher (-51 élèves, -4,8 %). Dans l'Indre-et-Loire et le Loiret, les diminutions sont proportionnellement inférieures à 2% (respectivement : -45 élèves, -1,7 % et -37 élèves, -1,6 %).

L'effectif d'élèves en second cycle général et technologique est inférieur de 68 à la prévision (-0,9 %). L'écart se situe principalement en 2^{nde} GT (63 élèves de moins que prévu) et en première générale (-49 élèves par rapport à la prévision). Dans les autres niveaux, le constat est supérieur à la prévision (+28 élèves en 1^{ère} technologique et +16 élèves en terminale générale et technologique). Le constat est inférieur à la prévision en Eure-et-Loir (-45 élèves) et dans le Loiret (-32 élèves). Dans les autres départements, l'écart est faible.

Le nombre de lycéens en 2GT connaît une baisse de près de 100 élèves entre 2023 et 2024. Cette évolution est le résultat en premier lieu de la diminution du taux de passage 3^{ème}-> 2^{nde} GT (-2,0 points) appliquée à une génération de 3^{ème} moins nombreuse entre 2022 et 2023 (-121 élèves). Elle est amoindrie par les hausses du redoublement (+0,4 point, +13 élèves) et des flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies (+17 élèves). Ces facteurs expliquent l'écart à la prévision [\[Tableau 5\]](#).

La diminution du nombre d'élèves en 1^{ère} générale (-43 élèves) est liée aux diminutions des flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies (-26 élèves) et du flux d'élèves issus de 2^{nde} GT en raison de la baisse du taux de passage 2GT -> 1^{ère} générale (-1,0 point, -18 élèves). L'écart avec la prévision est le résultat de ces deux phénomènes [\[Tableau 5\]](#).

En 1^{ère} technologique, le nombre de lycéens augmente légèrement (+28 élèves) en raison de l'amélioration du taux de passage 2GT -> 1^{ère} technologique (+0,8 point, +25 élèves).

En terminale générale, le nombre de lycéens enregistre une diminution de 93 élèves en raison de la démographie (génération d'élèves de 1^{ère} générale en baisse entre 2022 et 2023 : -102 élèves) appliquée à un taux de passage 1^{ère} générale -> terminale générale en légère diminution (-0,3 point). Cette baisse démographique est atténuée quelque peu par des flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies en hausse (+6 élèves).

La légère baisse observée en terminale technologique (-11 élèves) s'explique aussi par la démographie. Elle est amoindrie par un meilleur taux de passage 1^{ère} technologique -> terminale technologique (+1,5 point) [\[Tableau 5\]](#).

Sur l'ensemble du second cycle général et technologique, le flux d'élèves venant du secteur public est stable par rapport à l'année précédente (+12 élèves). Ce sont ainsi 657 élèves à cette rentrée qui viennent du secteur public de l'académie, soit 8,6 % de l'effectif du secteur privé sous contrat (divisions sous contrat).

Tableau 5 : Principaux taux de passage en second cycle général et technologique (%) secteur privé sous contrat (divisions sous contrat)

	Constat 2023	Constat 2024	Evolution
2GT -> 1ère générale	70,1	69,1	-1,0
2GT -> 1ère techno.	12,6	13,4	+0,8
2GT-> 2nde professionnelle	0,4	0,4	0,0
2GT -> 1ère professionnelle	0,9	1,3	+0,4
Redoublement 2GT	3,1	3,5	+0,4
Sorties 2GT du secteur PRSC sous statut scolaire	12,9	12,3	-0,6
1ère gén. -> term gén.	91,6	91,3	-0,3
Redoublement 1ère gén.	1,9	2,1	+0,2
Sorties 1ère gen. du secteur PRSC sous statut scolaire	5,0	5,2	+0,2
1ère techno. -> term techno.	89,7	91,2	+1,5
Redoublement 1ère techno.	3,8	3,2	-0,6
Sorties 1ère techno. du secteur PRSC sous statut scolaire	5,2	4,2	-1,0
Redoublement term. gén	0,6	0,6	0,0
Redoublement term. techno	1,5	1,6	+0,1

Source : Prev2d

Croissance du nombre d'étudiants en lycée concentrée en 2^{ème} année de STS et de DNMADE.

Entre 2023 et 2024, le nombre d'étudiants a augmenté de 3,8 % (+66 étudiants). Cette évolution positive concerne en particulier la 2^{ème} année de STS (+22 étudiants), la 2^{ème} année du DNMADE (+22 étudiants) et les 1^{ère} et 2^{ème} années de CPGE (+14 étudiants).

Cette croissance se concentre sur trois départements : l'Indre-et-Loire (+46 étudiants, +6,7 %), le Loiret (+13 étudiants, +2,1 %) et l'Eure-et-Loir (+8 étudiants, +4,0 %). Dans les autres départements, le nombre d'étudiants est stable.

L'effectif d'étudiants est légèrement plus élevé que prévu (+17 étudiants). L'écart se situe principalement en CPGE (+6 étudiants en 1^{ère} année et +9 étudiants en 2^{ème} année). Au niveau départemental, la différence constat/prévision est significative dans le Loiret (+25 étudiants que prévu) et en Eure-et-Loir (-14 étudiants par rapport à la prévision).

La légère augmentation enregistrée en 1^{ère} année de STS (+8 étudiants) est liée à l'augmentation du taux de poursuite des bacheliers technologiques (+0,3 point, +7 étudiants). Les flux d'élèves venant du secteur public, du secteur privé hors contrat et d'autres académies restent stables. Ces évolutions expliquent également l'écart à la prévision [Tableau 6].

La 2^{ème} année de STS connaît une augmentation de 22 étudiants à cette rentrée. Cette évolution est liée à la fois à l'amélioration du taux de passage 1^{ère} année STS -> 2^{ème} année STS (+0,9 point, +15 étudiants) et à l'augmentation du redoublement (+2,2 points, +10 étudiants). Ces facteurs expliquent l'écart de +19 étudiants avec la prévision [Tableau 6].

Concernant le DNMADE, la hausse d'effectifs en 2^{ème} année provient d'une démographie plus favorable en 1^{ère} année appliquée à un taux de passage 1^{ère} année -> 2^{ème} année en progression (+6,7 points, +22 étudiants).

Le flux d'étudiants venant du secteur public de l'académie demeure stable par rapport à l'année précédente. Ainsi, 393 étudiants viennent du secteur public à cette rentrée, ce qui représente 21,8 % de l'effectif global d'étudiants des lycées du secteur privé sous contrat.

Tableau 6 : Principaux taux de passage en postbac du lycée secteur privé sous contrat (divisions sous contrat) (%)

	Constat 2023	Constat 2024	Evolution
Terminale gén. -> 1CPGE	0,0	0,1	+0,1
Terminale gén. -> 1STS2	1,9	1,6	-0,3
Terminale pro. -> 1STS2	12,3	12,1	-0,2
Terminale techno. -> 1STS2	10,8	11,2	+0,3
1 STS2 -> 2STS2	70,9	71,8	+0,9
Redoublement 1STS2	3,3	3,5	+0,2
Sorties 1STS2 du secteur PRSC sous statut scolaire	25,8	24,7	-1,1
Redoublement 2STS2	2,8	5,0	+2,2

Source : Prev2d

> **Division de l'évaluation et de la prospective**
Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours
21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1
ce.dep@ac-orleans-tours.fr

Maquette : Communication rectorat - YBLF
Impression : Imprimerie du rectorat